AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C1865
FR0012650166-FS0611

23 juillet 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

NHOA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 23 juillet 2021, la société par actions simplifiée GDF International (1 place Samuel de Champlain, 92400 Courbevoie), contrôlée par la société anonyme Engie, a déclaré avoir franchi en baisse, le 20 juillet 2021, les seuils de 50%, 1/3, 30%, 25%, 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société NHOA[1] et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions NHOA hors marché, en application d'un contrat d'achat conclu entre les sociétés GDF International et Taiwan Cement Corporation, conclu le 19 avril 2021[2].

———

[1] Anciennement dénommée ENGIE EPS.
[2] Cf. notamment communiqués des sociétés NHOA et TCC du 20 juillet 2021.